# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## formation en alternance

Question écrite n° 70330

### Texte de la question

Mme Annie Le Houerou attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur les difficultés pour les futurs alternants de signer un contrat d'apprentissage, hors dérogation, durant la période du 1er janvier et 1er juillet. L'alternance est une voie d'excellence pour l'accès à la qualification et l'insertion durable des jeunes et près de 70 % des apprentis trouvent un emploi durable à l'issue de leur formation. Un contrat d'apprentissage, sauf dérogation, ne peut être signé que pendant la période correspondant au cycle de formation. Il est en effet très difficile de signer un contrat d'apprentissage durant la période déterminée du 1er janvier au 31 janvier. La dérogation, qui nécessite un accord exprès du directeur du centre de formation et de l'inspecteur d'apprentissage raccourcit la durée du contrat et permet un parcours aménagé de la formation. Autoriser la signature des contrats d'apprentissage tout au long de l'année, par une évolution des dispositifs réglementaires, permettrait notamment à des jeunes décrocheurs d'intégrer le cycle de formation suivant, généralement en octobre, et n'imposerait à l'entreprise un versement des primes, bonus et majorations qu'au début du cycle de formation. En conséquence, elle lui demande les mesures qu'entend prendre le Gouvernement pour encourager le développement de l'alternance, simplifier l'accès à l'apprentissage et faciliter pour le plus grand nombre l'accès à la formation professionnelle.

### Données clés

**Auteur :** Mme Annie Le Houerou
**Circonscription :** Côtes-d'Armor (4e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 70330
**Rubrique :** Formation professionnelle
**Ministère interrogé :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social
**Ministère attributaire :** Travail

### Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** 2 décembre 2014, page 10033
**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)